



# CLDR DE SAINTE-ODE

Compte-rendu de la réunion du jeudi 27 février 2025  
Administration communale

---

## PRÉSENTS :

- Membres de la CLDR : Zohra Barkat, Annick Burette, Arnaud Coenen, Michèle Delsemme, Pierre-Yves Fays, Stéphanie Gillard, Luc Hérin, Mylène Hut, Nathalie Jaumain, Sylvie Laurant, Elisabeth Lebailly, Jean-François Lecocq, Ivan Mormont, Brigitte Mottet, Marc Nevrumont, Bernard Pinson, Pierre Pirard, Sophie Raskin, Pierre-Christophe Stavaux ;
- Fondation rurale de Wallonie : Catherine Servotte et Séverine Schonne.

## EXCUSÉS :

Bruno Denis, Laura Denis, Joackim Legrand, Virginie Pinson.

**ACCUEIL** : Pierre Pirard, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille l'assemblée et souhaite la bienvenue tout particulièrement aux nouveaux membres. Il remercie chaleureusement les participants pour leur investissement et insiste sur l'importance de leur présence à chaque réunion afin de pouvoir faire avancer de manière optimale les projets du nouveau Programme communal de Développement rural (PCDR).

### 1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte rendu de la réunion du 25 avril 2024 est approuvé, sans remarque.

### 2) FAISONS CONNAISSANCE

Les agents de la Fondation rurale de Wallonie, Catherine Servotte et Séverine Schonne, commencent par se présenter. La Fondation rurale de Wallonie (FRW) est un organisme indépendant en charge de missions de service public confiées par la Wallonie. Sa mission principale est l'accompagnement des communes qui, tout comme Sainte-Ode, mènent une Opération de Développement rural (ODR). Les agents de développement sont répartis en 10 équipes de terrain ; Catherine et Séverine travaillent dans l'équipe Ardenne-Famenne basée à Marloie.

➔ **C'est ensuite aux membres de la CLDR de se présenter à tour de rôle à l'aide d'un petit objet choisi personnellement et qui les représente.**

### 3) CONTEXTE DE TRAVAIL

La CLDR visionne une vidéo explicative d'une Opération de Développement rural (ODR). Une Opération de Développement rural (ODR) vise à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un Programme communal de Développement rural (PCDR). Elle permet de dynamiser la commune dans tous les secteurs : la vie associative, la culture, l'économie, l'agriculture, la mobilité, la santé, l'environnement...

L'ODR est un processus participatif mené au niveau communal qui propose d'informer, de consulter, de faire participer les habitants et de co-construire avec eux l'avenir de leur commune. Tout au long de cette Opération, la commune s'engage à mener avec ses citoyens une réflexion globale et cohérente sur le développement à long terme de la commune, c'est-à-dire sur les objectifs clairs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre pour les 10 années à venir.

➔ **Concrètement, à Sainte-Ode, la phase d'élaboration du PCDR (Programme communal de Développement rural) est clôturée. Il s'agit à présent de mettre en œuvre les projets repris dans ce Programme afin d'atteindre les objectifs de développement identifiés.**

Toute l'information relative à l'Opération de Développement rural et au PCDR de Sainte-Ode est reprise sur le site [www.sainte-ode-odr.info](http://www.sainte-ode-odr.info).

ENJEU 1 : La création d'une identité du territoire et d'un sentiment d'appartenance à Sainte-Ode		ENJEU 2 : La préservation et la valorisation des ressources naturelles		ENJEU 3 : Le développement de services et de la filière économique locale, adaptés au territoire rural et à l'évolution de la population	
Objectif 1.1 : Dynamiser le tissu associatif, sportif et culturel local	Objectif 1.2 : Consolider les liens sociaux et intergénérationnels	Objectif 2.1 : Porter le territoire vers des actions impactantes en matière d'environnement et d'énergie	Objectif 2.2 : Conforter un tourisme encadré, respectueux, vert et intégré	Objectif 3.1 : Favoriser l'accès au logement intégré	Objectif 3.2 : Inciter à la création de services et d'équipements de proximité complémentaires et inclusifs

## OU EN EST-ON DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PCDR ?

### **PROJETS MATÉRIELS :**

- La Ministre a octroyé début 2025 la convention-faisabilité pour le projet de « **Création d'espaces de loisirs extérieurs dans les villages** ». Concrètement, ce projet vise à aménager des espaces de détente et de jeux dans les villages de Tonny (près de l'accueil extrascolaire), Rechrival (près de l'école), Magerotte (près de la salle) et Gérumont (près de l'ancien lavoir).  
➔ **La prochaine étape est de désigner un auteur de projet pour travailler sur la fiche et soumettre à la population (CLDR, riverains, personnes concernées...) un avant-projet.**
- Une réunion de coordination a été organisée fin février 2025 pour demander une nouvelle convention-faisabilité pour le projet de « **Création d'un parcours ludique et convivial valorisant le cadre naturel du territoire** ». L'objectif de ce projet est de mettre en évidence les richesses naturelles, patrimoniales, architecturales et paysagères de la commune au travers d'un parcours ludique et convivial, doté d'un fil rouge, reliant différents points d'intérêts majeurs du territoire. Ces points d'intérêts ont été identifiés directement par la CLDR et par des personnes ressources en matière de tourisme et d'environnement notamment. Les aménagements seront diversifiés (par exemple : aire d'écoute, panneau ludique, parcours sensoriel, module de jeu... ou simplement, un endroit où se poser, banc, aire de repos,...). Ils seront aussi intégrés au cadre naturel et adaptés au thème fil rouge. Les aménagements auront une cohérence graphique entre eux et ce afin de répondre à l'un des défis du PCDR étant de renforcer l'identité communale et le sentiment d'appartenance. Les aménagements plairont tant aux touristes qu'aux locaux en permettant de se reposer, de se détendre ou de se divertir dans un cadre naturel et patrimonial de qualité. Afin que ces deux publics cibles s'y retrouvent, le circuit sera conçu en une seule grande boucle (environ 80 km) mais également en promenades plus courtes (ou mini-boucles) pour permettre de n'emprunter que certains tronçons.

→ En attente de l'approbation par la Ministre (session d'avril 2025 ?)

#### PROJETS IMMATERIELS :

- Un événement de communication autour du PCDR et de ses projets n'a pas pu se dérouler en 2024 en raison de l'année électorale. → **La proposition de profiter de l'inauguration de la maison de village de Magerotte (projet de l'ancien PCDR) pour communiquer sur le nouveau PCDR est accueillie favorablement, tant par les représentants du comité de village que par la CLDR.**
- L'ancienne CLDR était motivée de travailler à la mise en place de l'action d'accueil des nouveaux arrivants. Il semblerait que l'ADL (agence de développement local) souhaite également proposer un pack de bienvenue aux nouveaux venus. Enfin, le Collège précise que de son côté, il organise un accueil institutionnel des habitants le 29/03/2025. → **Il est décidé d'inviter la CLDR lors de l'accueil du 29 mars afin qu'elle puisse déjà rencontrer les nouveaux arrivants et les informer qu'un événement plus festif leur sera proposé dans l'année. Il s'agira de se coordonner avec l'ADL également. La FRW présentera lors de la prochaine réunion des exemples d'actions d'accueil réalisées dans d'autres communes afin de pouvoir amorcer la réflexion.**

*NB : les nouveaux venus concernés sont les personnes installées en 2024 sur la commune. Leur nombre n'est pas connu actuellement.*

- Le groupe Nature, mis en place à l'initiative du PCDR pour proposer des projets qui favorisent la biodiversité sur la commune, a prévu la plantation d'une oseraie à Lavacherie (terrain communal près de la Corteille). Pour assurer la bonne prise des plants, ils doivent être en terre avant fin mars. → **Les membres de la CLDR qui souhaitent donner un coup de main sont les bienvenus ! Plus d'infos : Laurent Raskin ([laurent.raskin@sainte-ode.be](mailto:laurent.raskin@sainte-ode.be) ou 061/210 451), employé communal en charge du projet.**

*Concernant le groupe Nature et le projet d'oseraie en particulier, certains membres de la CLDR et du groupe Nature souhaiteraient avoir une vision à long terme de la gestion de ces plantations, en lien avec le GAL Nov'Ardenne. L'Echevin de l'Environnement, Pierre-Yves Fays, se charge de relayer la demande.*

→ **Les projets en cours et perspectives sont en nombre ! La CLDR va avoir du pain sur la planche 😊**

#### 4) LE ROLE DE LA CLDR

Présidée par le Bourgmestre ou son représentant, la CLDR, Commission locale de Développement rural, est constituée d'un échantillon représentatif d'habitants de la commune (différents villages, tranches d'âges, catégories socio-professionnelles, ...). En période de mise en œuvre du PCDR (volet plus concret avec les projets), la CLDR a pour mission de piloter l'ODR, donner son avis sur les projets (esquisse, avant-projet...), représenter et informer la population, proposer aux mandataires les projets du PCDR à activer, s'impliquer concrètement dans les projets immatériels, ... ; elle se réunira au minimum 4 fois par an.

→ **Les agents de développement de la FRW présentent le règlement d'ordre intérieur de la CLDR, envoyé au préalable à l'ensemble des membres. Aucune remarque particulière.**

## PAUSE DETENTE ☺

Fidèle à son habitude d'amener de la convivialité et du ludique dans les réunions, la FRW propose aux membres de participer à un jeu de l'oie. L'objectif étant de faire connaissance et de s'approprier les différentes facettes d'une Opération de développement rural. Les participants sont répartis en petits groupes, chaque groupe rassemblant des anciens et des nouveaux membres de la CLDR. Chacun utilise comme pion l'objet grâce auquel il s'est présenté en début de réunion.

## 5) PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DR

Après présentation du rapport annuel par la FRW, la CLDR n'émet pas de remarque particulière.

→ **Le rapport annuel est approuvé sans modification.** Une fois approuvé par le Conseil communal, le rapport sera disponible sur le site internet de l'ODR ([sainte-ode-odr.info](http://sainte-ode-odr.info)).

## 6) DIVERS

### a. Budget participatif :

Un budget participatif est un dispositif qui inclut **les citoyens et les associations** dans l'allocation d'une partie du budget communal. Pourquoi ? Réaliser, via appel, des projets qui vont améliorer le cadre de vie. La commune de Sainte-Ode souhaite affecter 20.000 € pour l'organisation de ce budget participatif.

- Pour et par qui ? Des citoyens et associations.
- Où ? Sur terrain communal.

Sainte-Ode souhaite également solliciter la Ministre Anne-Catherine Dalcq qui met une enveloppe 'budget participatif' à disposition des communes (tous les 2 ans), sous certaines conditions :

- avoir un PCDR en cours de validité – ce qui est le cas pour Ste-Ode –
- pour chaque euro consenti par la Ministre (avec un maximum de 10.000 euros), la commune doit également mettre 1 euro
- utiliser ses 3 documents-types (règlement, formulaire et grille d'analyse).

La FRW présente le calendrier pressenti :

- Février : présentation et validation CLDR
- Mars : validation en Conseil communal
- Avril : publicité du budget participatif
- 15/4 > 15/7 : collecte des projets + réunion d'info
- 1 > 16/9 : analyse de la recevabilité des projets par le comité qui est en fait la CLDR le 16/9
- Fin septembre : encodage (FRW) des projets sur la plateforme
- 29/9 > 19/10 : vote en ligne + papier des citoyens
- 21/10 : CLDR - réunion du comité de sélection
- 23/10 : validation par le Collège et annonce des résultats.

### Réactions :

- Le budget participatif est-il ouvert aux personnes ou groupements hors commune ? *Non*
- Si on est membre de la CLDR et qu'on dépose un projet, pourra-t-on participer au vote quant au choix des projets sélectionnés ? *Non*
- Y a-t-il un montant maximal par projet, sur l'enveloppe des 20 000€ ? *Oui, maximum 25% de l'enveloppe, soit 5000€.*

➔ **La CLDR approuve le lancement du budget participatif.**

**b. « Groupe Aînés » :**

La commune de Ste-Ode a reçu un courrier de la Province de Luxembourg : un courrier général adressé à toutes les communes pour créer ou renouveler un CCCA, Conseil Consultatif Communal des Aînés. L'idée sous-jacente est aussi de mettre les CCCA de la Province en réseau, avec un relais/coordonateur provincial qui peut aider, conseiller, etc.

Sur Ste-Ode, les premiers jalons ont été posés avec quelques réunions organisées mais la dynamique n'a pas réellement pris. Ce courrier est l'occasion de relancer la machine : pourquoi ne pas le relancer ? Un peu à l'instar du GT nature ?

Réactions :

- A partir de quel âge peut-on rejoindre le CCA (Conseil communal des Aînés) ? *55 ans selon le courrier de la Province de Luxembourg.*
- L'idée est bonne mais, pour éviter de tomber dans les travers de l'expérience passée, il faut avoir un cadre bien défini (ordre du jour aux réunions, compte-rendu, etc.) et des objectifs clairs. Il faut également s'assurer qu'il n'y a pas de redondance avec les associations 3x20 ou autres groupements (culture, etc.)
- La maison de repos est demandeuse de créer un groupe de réflexion « aînés » et dispose de locaux pour se réunir (en journée serait plus jouable pour les résidents).
- Le Conseil des aînés de Nassogne mais aussi celui de Tenneville ont organisé un salon du bien vieillir qui a remporté un franc succès. Ça pourrait être une chouette initiative aussi à Sainte-Ode.

➔ **La CLDR préfère réfléchir avant de se positionner. Sophie Raskin, Présidente du CPAS, sondera les besoins réels et objectifs souhaités par la maison de repos et fera un retour à la CLDR.**

**c. Appel à projets « Vis mon village » :**

La Fondation Roi Baudouin relance son appel à projets "Vis mon village !" au travers duquel elle souhaite soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village (5000€ maximum). Cet appel vise à améliorer la qualité de vie dans le village et à renforcer la cohésion sociale entre des groupes d'habitants larges et diversifiés. Les projets sont à soumettre jusqu'au 15/04/2025. ➔ **Les agents de développement de la FRW sont disponibles au besoin pour relire vos projets et vous conseiller.** Plus d'infos : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village>.

*Le Président de la CLDR et Bourgmestre invite les participants à partager un verre de l'amitié pour célébrer le début de cette belle aventure.*

**Merci à toutes et tous de votre participation !**

*Pour la Fondation rurale de Wallonie,*

Catherine SERVOTTE et Séverine SCHONNE